

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 7 octobre 2021

Conseil de surveillance du 7 octobre 2021

Le conseil de surveillance de la Société du Grand Paris s'est réuni le 7 octobre 2021.

Lors de cette réunion, le directoire a notamment rendu compte au conseil de ses objectifs de maîtrise des coûts du projet. Le coût d'objectif du projet a ainsi été fixé, aléas compris, à 36,1 milliards d'euros (conditions économiques de 2012) soit 1,40 % de plus que l'évaluation de février 2018 du coût à terminaison du projet (35,6 milliards d'euros 2012). Ce coût d'objectif tient compte des événements survenus depuis lors, notamment la crise sanitaire.

Le président du directoire, Jean-François Monteils, a souligné le caractère central de ce coût d'objectif dans le pilotage du projet, et « *la détermination de la Société du Grand Paris à stabiliser le coût du Grand Paris Express dans cette enveloppe* » soulignant « *l'engagement des équipes à travailler à l'optimisation permanente du projet et à la maîtrise des risques, en maintenant sous tension deux leviers majeurs : l'exécution contractuelle des marchés d'une part et la gestion proactive et anticipée des risques d'autre part* ».

Le conseil a ainsi pris connaissance de la nouvelle méthodologie d'estimation des coûts à terminaison présentée par le directoire. Cette méthode d'analyse vise à offrir en continu une information fiable et étayée sur l'évolution du projet, basée sur une qualification systématique des risques opérationnels du projet et l'identification de plans d'action de maîtrise, permettant à la fois son pilotage et son contrôle. Elle place la Société du Grand Paris au plus haut niveau des standards internationaux en matière d'analyse de risque et de pilotage de projet.

« *Le conseil prend acte des informations qui lui ont été présentées. Cette démarche s'inscrit dans la continuité de la séance du 13 juillet et correspond au niveau de transparence qu'il a appelé de ses vœux* » a indiqué Olivier Klein, président du conseil de surveillance qui a souligné que le conseil était « *en phase avec la stratégie du directoire visant à l'optimisation constante du dispositif de pilotage du Grand Paris Express, dispositif fondé sur les objectifs de respect du calendrier de mise en service présenté en juillet et de maîtrise des coûts* ».

Comme annoncé au Conseil de surveillance du 13 juillet dernier, le directoire a présenté le premier des trois axes d'évolution des orientations stratégiques de la Société du Grand Paris, le renforcement de son ambition environnementale.

Contacts presse :

Jérémy Huppenoire – jeremy.huppenoire@societedugrandparis.fr – 06 34 47 16 18

Pierre Monzo – pierre.monzo@societedugrandparis.fr – 06 15 05 72 64